

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 octobre 2008  
(convocation du 13 octobre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOËL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45 )  
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)  
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique  
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)  
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)  
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Parc relais Ravezies -  
Le Bouscat - Travaux supplémentaires -  
 Marché n°07 191 U - Avenant n° 2 - Autorisation d e signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la création de la 2ème phase du réseau tramway, le marché de construction du « Parc relais RAVEZIES-LE BOUSCAT » situé allées de Boutaut a été notifié le 21 septembre 2007 au groupement composé de DELTA CONSTRUCTION (mandataire), SMAC, SORA GARNIER, CANCE, SER, Philippe PEYROUTAS, ACTISOL, DAVID – DAVITEC, ALPHACLIMAT, SEEA, THYSSENKRUPP, TEAM TP pour un montant total de 4 875 952,46 € ht.

Ce bâtiment, construit en superstructure, comporte 6 niveaux de stationnement dont un en sous-sol et un en terrasse. Sa capacité est de 366 places de stationnement automobiles (dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 2 pour les véhicules électriques). 26 places pour les vélos sont également prévues.

Les travaux concernent le bâtiment comprenant, outre les stationnements, des locaux techniques et de services associés pour une durée d'exécution de 13 mois à compter de la notification.

Un avenant n°1 a été notifié en avril 2008 prenant en compte la disparition de l'index BT18 pour le calcul de la révision du prix du marché, et ce, sans incidence financière.

Des travaux supplémentaires sont rendus nécessaires afin de prendre en compte les demandes formulées, lors de leurs visites :

- de la Commission communale d'accessibilité,
- de la Commission communale de sécurité,
- du contrôleur technique.

Ces travaux concernent :

- la modification des colonnes sèches dans les escaliers (cheminement différent de celui initial pour tenir compte ou non de présence de bouche incendie sur les allées de Boutaut) ;

- l'adaptation du système d'alarme incendie : remplacement des sirènes initiales par des sirènes à message parlé enregistré et fourniture de feux à éclats placés en plafond de chaque niveau en quinconce ;
- la mise en place de dalles podotactiles en haut des volées d'escalier ;
- la mise en place d'un escalier de secours métallique sur la façade sud-ouest (en remplacement du terre-plein engazonné initialement prévu, dont le dénivelé avait été jugé trop important et donc potentiellement dangereux) ;
- la mise en place de châssis coupe feu PF 1/2h dans les cages d'escalier à la demande du bureau de contrôle APAVE (non demandé dans le rapport initial APAVE) ;
- la mise en place de bornes de recharge véhicules électriques type Maeva (nombre 2).

Ces travaux supplémentaires représentent une plus-value de 44 973,14 € ht portant ainsi le montant du marché à 4 920 925,40 € ht (soit + 0,92 %).

Le délai d'exécution du marché reste inchangé.

Le financement de ces travaux est à imputer au budget Annexe Transports, Exercice 2008 et suivants, Chapitre 23, Compte 2380 0102, CRB H 340, Programme TW20.

En application des articles L 2121-12 et 2121-13 du Code général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir les consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à signer :

- ✓ l'avenant n°2 au marché n°07 191 U pour un montant de **44 973,14 € ht** portant son nouveau montant à **4 920 925,60 € ht** soit **5 885 427,02 € TTC** ;
- ✓ tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
18 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 18 NOVEMBRE 2008

M. GÉRARD CHAUSSET